

# BOHARS & VOUS

N° 4 Avril 2021

Retrouvez Bohars & Vous en libre-service dans vos commerces, établissements recevant du public et sur le site internet de la mairie de Bohars.



Bois de Bohars ar Coat - Stéphane COSTARD

Vous êtes un photographe amateur, une association, ou juste désireux de voir une image de Bohars qui vous tient à cœur en 1ère page de ce journal...  
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos numériques à [boharsenvous@mairie-bohars.fr](mailto:boharsenvous@mairie-bohars.fr)

## FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont de retour, sortez vos pièges. Merci pour votre collaboration, renseignements en mairie. La destruction des nids de frelons asiatiques est confiée à une entreprise spécialisée et le coût est pris en charge par la commune.

# INFOS UTILES

Articles pour le prochain bulletin à transmettre avant le 20 avril 2021 de préférence par mail sous format Word ou Open Office (format PDF non accepté) à l'adresse suivante : [boharsetvous@mairie-bohars.fr](mailto:boharsetvous@mairie-bohars.fr)

## HORAIRE ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00  
Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :  
<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :  
[communication@mairie-bohars.fr](mailto:communication@mairie-bohars.fr)

## DÉCÈS

Jean-François BERNARD, 65 ans  
Emilien BORISTHENES, 71 ans  
Louis MUZELLEC, 94 ans  
Josseline SALOU veuve OMNÈS, 84 ans  
Yvette KERVESTIN veuve TROADEC, 77 ans  
Marie KERNÉIS veuve CUEFF, 93 ans  
François CORRE, 63 ans  
Alexandre DELAUNAY, 81 ans  
Jean QUIVIGER, 75 ans  
René BEAUFILS, 93 ans  
Yvon BEAUMANOIR, 90 ans  
Roger GARNIER, 79 ans  
Jacques LAFFÉTER, 62 ans  
Suzanne PAILLIER veuve TRÉPOS, 83 ans  
Henri ULVOAS, 72 ans

## PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 10 avril 2021

Pascale ALBERT, adjointe aux affaires sociales et à l'animation

Samedi 17 avril 2021

Thomas PLUVINAGE, conseiller municipal délégué aux services périscolaires

Samedi 24 avril 2021

Sylvie BOTTA-LE ROY, adjointe aux affaires scolaires

Samedi 1er et samedi 8 mai 2021 fériés : pas de permanence en mairie

## NAISSANCES

Yaël GOASGUEN  
Alban RACINSKI  
Anna LE ROY  
Ayden PRUVOT CALVET



## VIDÉO PROTECTION

Les travaux pour la mise en place de la vidéo protection sur les sites prioritaires de notre commune commenceront au début du mois d'avril et se dérouleront sur environ 1 mois. L'installation complète sera effective début mai au plus tard.

## ÉCOLE PUBLIQUE

### Inscriptions

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique de Bohars, merci de bien vouloir contacter le directeur de l'école, Ludovic Pellen, par téléphone au 02 98 03 40 42 ou par courriel : [ec.0290821K@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290821K@ac-rennes.fr)

## ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

### Inscriptions

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école Notre dame de Lourdes pour la rentrée prochaine. Laurence Verdier, chef d'établissement se tient à votre disposition au 02 98 03 59 27 ou par mail : [notre.dame.de.lourdes.bohars@wanadoo.fr](mailto:notre.dame.de.lourdes.bohars@wanadoo.fr)

## ASSOCIATION LOISIRS ET DÉTENTE

Dans le contexte de l'épidémie du COVID 19, le club Loisirs et Détente de Bohars, a tenu son assemblée générale annuelle 2021, en comité restreint et en respectant les gestes barrières, le jeudi 04 mars 2021, à la salle Marshall de Bohars, en présence de Madame Pascale ALBERT, adjointe au Maire.

## INAUGURATION DE L'ALLEE DU COMMANDANT PHILIPPE KIEFFER



Soucieux de perpétuer le devoir de mémoire, les Anciens Combattants souhaitaient qu'un nom évoquant des faits d'armes soit donné à une rue. Un lotissement qui comportera trois maisons individuelles, perpendiculaire à l'impasse Gwarem Ar Pont a donc été choisi par le Conseil Municipal pour porter le patronyme du Commandant Philippe Kieffer.

L'inauguration de l'allée du Commandant Philippe Kieffer aura lieu le 8 mai prochain en présence de sa fille Dominique et de sa petite-fille.

Rappelons que le Commandant Philippe Kieffer dirigeait un commando qui participa au débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 juin 1944, parmi ces 177 militaires, un tiers était originaire de Bretagne.

Cette inauguration permet de rendre hommage à ces militaires qui luttèrent pour que la France recouvre sa liberté, ils savaient pourtant que Winston Churchill n'avait pu leur promettre que « de la sueur, du sang et des larmes ».

La Patrie doit exprimer sa reconnaissance à ces hommes de devoir. Philippe Kieffer dans sa grande modestie disait « je n'ai fait que mon devoir et pour l'amour de la France ».

# ALSH-CENTRE DE LOISIRS

Pour les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes à Sophie Condé et son association « la Compagnie Les Coléoportes » dans le respect des règles sanitaires. Elle est intervenue le lundi 22 et le mardi 23 février au centre de loisirs pour organiser un atelier de création et de manipulation de marionnettes.

Munis de carton, de papier journal, de colle faite maison les enfants ont fabriqué eux-mêmes leurs marionnettes. Pour terminer l'atelier, ils se sont exercés à la manipulation en faisant des petites saynètes improvisées ainsi qu'un petit spectacle. Les photos et les vidéos prises seront envoyées à l'EPHAD de René Fortin afin d'essayer de garder le lien !



## BIBLIOTHÈQUE LES FEUILLANTINES

### Lecture pour les « tout-petits »

Virginie, bénévole à la bibliothèque Les Feuillantines, se rend à la crèche une fois par mois pour lire des histoires aux tout-petits.

Les livres, cartonnés pour une meilleure manipulation, racontent par exemple l'histoire d'un petit zèbre qui a perdu ses rayures, ou d'un petit poussin qui prend un ours pour son papa...

Les enfants, par petits groupes, écoutent attentivement et peuvent manipuler les livres à leur guise après la séance. Ils se familiarisent avec ces livres-objets et tournent les pages à leur tour.



*Pour rappel, la bibliothèque « Les Feuillantines » est ouverte le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00.*

### Le printemps des poètes

« Petits et grands, vous avez tous des talents en ce printemps... »

Alors, osez rédiger quelques poésies toutes aussi jolies et laissez filer jusqu'aux Feuillantines votre imagination pour une printanière exposition. »

Poèmes à déposer à la bibliothèque jusqu'au 31 mai 2021.

### La sélection du mois

« Histoire du fils » - Roman de Marie-Hélène LAFON, prix Renaudot 2020

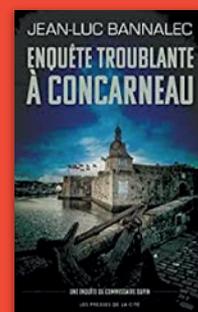
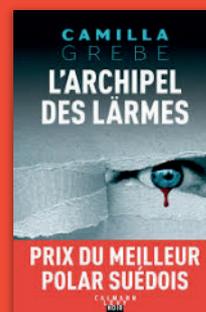
Entre Figeac, dans le Lot, Chanterelle ou Aurillac, dans le Cantal, et Paris, Histoire du fils sonde le cœur d'une famille, ses bonheurs ordinaires et ses vertiges les plus profonds, ceux qui creusent des galeries dans les vies, sous les silences.

« L'archipel des larmes » - Roman de Camilla GREBE, prix du meilleur polar suédois 2019

Magistralement construit, cet ouvrage nous fait traverser les décennies suédoises en compagnie de femmes hors du commun, avides de justice, et déterminées à arrêter ce monstre.

« Enquête troublante à Concarneau » - Roman policier de Jean-Luc BANNALEC

Intrigues à Concarneau, la ville bleue, fief du commissaire Dupin pour sa huitième enquête. Une résolution tout en finesse, sous forme d'hommage à Simenon et à son célèbre commissaire, Maigret. ...



# SANTÉ BIEN-ÊTRE

## Les rendez-vous WEB de VAS-Y

L'association « Vas-Y » propose des conférences, ateliers, et conseils personnalisés à destination des finistériens de 60 ans et plus.

Vous pouvez consulter notre agenda sur le site internet : [www.vas-y.bzh](http://www.vas-y.bzh)

Vous êtes intéressé(e) par les actions de Vas-Y depuis chez vous sur votre ordinateur, tablette ou smartphone. Vous souhaitez une aide à la prise en main de zoom individuelle et guidée, contactez-nous au [vas-y@ildys.org](mailto:vas-y@ildys.org) ou 06 16 45 96 75.



# COMMUNICATION BREST METROPOLE

## Propreté sur l'espace public : Veiller ensemble au bien-vivre

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe à la qualité de l'espace public. Et il n'y a rien de plus désagréable que de voir des déjections canines joncher les trottoirs ou encore plus marcher dans une déjection canine.

Comment ramasser les déjections de son chien ?

Muni d'un petit sac, placer la main dans le sac retourné, ramasser la crotte, replier le sac sur lui-même comme un gant. Faire un nœud et jeter le tout dans une poubelle.

## NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE

**A partir du 19 avril 2021, monsieur Raymond THOMAS assurera les permanences de conciliateur de justice à la mairie de Bohars, le premier et le 3ème lundi du mois de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous.**

- Pour rappel aux usagers, la saisine du conciliateur se fait en prenant rendez-vous à la mairie de BOHARS.
- On peut également saisir le conciliateur en ligne en se rendant sur le site <https://www.conciliateursdefrance.fr/> puis cliquer sur le bouton « Saisir le conciliateur ». Cette manière de procéder a l'avantage de permettre de lui communiquer les éléments du dossier avant le premier rendez-vous.

**C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.**

La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends (MARD), souvent qualifiés de différends de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée par ce juge à un conciliateur de justice.

Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur

de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire « valeur de jugement ».

**La conciliation concerne :**

- les litiges entre personnes,
- les litiges et troubles du voisinage,
- les litiges entre commerçants,
- les litiges de la consommation,
- les relations entre bailleurs et locataires,
- les problèmes de copropriété.

Depuis 2019, la tentative de résolution amiable préalable est obligatoire aux litiges portés dorénavant devant le tribunal judiciaire lorsque la demande n'excède pas un montant défini par décret ou lorsqu'elle a trait à un conflit de voisinage.

Les usagers sont invités à se rendre sur le site du ministère de la justice (<http://www.justice.gouv.fr>) ou celui de l'association des conciliateurs de France (<https://www.conciliateursdefrance.fr/>) pour une plus complète information.

## DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**Attention, si vous partez en vacances cet été, pensez dès à présent au renouvellement de votre CNI ou passeport.** N'attendez pas le dernier moment car les délais peuvent être importants.

La Mairie de Bohars ne reçoit pas de demande de passeport ni de carte nationale d'identité. Vous devez vous adresser à une des mairies suivantes pour prendre rendez-vous :

Les communes de l'arrondissement de Brest équipées d'un dispositif de recueil de titres sont les suivantes :

- BREST Centre et mairies annexes (Lambézellec, Bellevue, Rive Droite, Saint-Pierre, Saint-Marc, Europe)
- GUIPAVAS
- LANDERNEAU
- LANNILIS
- LESNEVEN
- PLABENNEC
- PLOUDALMÉZEAU
- PLOUGASTEL-DAOULAS
- PLOUZANÉ
- SAINT-RENAN

Déroulement de la démarche :

**Pré-demande en ligne** (facultative) : la pré-demande a pour but de constituer le dossier et vous permet de gagner du temps par la suite. Accès à la pré-demande sur le site de l'ANTS. Notez bien votre numéro de dossier. Si besoin, il est possible d'acquiescer en ligne le timbre fiscal (**timbres.impots.gouv.fr**)

**1. Dépôt de votre dossier en mairie** (sur rendez-vous uniquement) : ce rendez-vous d'environ 30 minutes exige le déplacement du demandeur et permet de constituer et de valider votre dossier.

**2. Le rendez-vous peut-être réservé en ligne** sur le site de la mairie de Bohars dans « accès rapide », « démarches administratives », « Demande de passeport et de carte nationale d'identité » ou par téléphone au **02 98 00 80 80**. Attention si vous avez plusieurs demandes à effectuer : un rendez-vous est nécessaire pour chaque demandeur.

**3. Retrait de votre carte d'identité** : vous serez avisé que votre document est prêt et que vous pouvez le retirer à la mairie de dépôt du dossier. La présence du titulaire en personne est nécessaire.

Toutes les informations concernant la carte d'identité et le passeport sont disponibles sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)